



Commission des Arbitres PV du 26 septembre 2018

Présents : MM. Michel ADIN - Denis BERNIER - Alain COUTANT - Fabrice DUPONT - Abdel ELMOUADDABE - Damien GRAVIER - Jean-Claude ROYER - Thierry SCHMITT - Roland TISSERANT

Excusée : Mme Aurélie DJOUDI

La séance est ouverte à 18 h 00 par notre président Roland TISSERANT

Le P.V de la réunion du mercredi 29 août 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Tanguy OUVRE : suite à un courrier envoyé à M. ADIN, par rapport à ses désignations, le président l'avait convié à un entretien. et lui expose les différents reproches à son égard.

Tanguy OUVRE nous explique un problème de mail par rapport à son absence de réponse aux différents courriers envoyés. S'étant présenté devant la Commission des Arbitres, il pourra de nouveau être désigné.

- Okan CALISKAN : absent sur un match, il a été sanctionné de 2 week-ends de non-désignation.

- Mickaël DE AZEVEDO demande à être Arbitre Prometteur. La CDA ne voit pas d'objections, il sera observé par des membres de CDA sur une rencontre de District 1 et une de District 2 en plus des observations imposées par leur catégorie. Il sera avisé par courriel.

- Mickaël GONZALEZ sollicite la CDA pour devenir Arbitre Assistant, sa demande est acceptée et il en sera informé par courriel.

- Bekir SARIKAYA aimerait arbitrer le dimanche matin et jouer le dimanche après-midi. La Commission des Arbitres tient à préciser que, médicalement, il n'est possible que de faire la touche et de jouer sur la même journée. Par ailleurs, très peu de matchs sont programmés le dimanche matin.

- Bryan BAUDESSON souhaite arbitrer en adulte. La priorité reste donnée aux désignations sur des matchs jeunes. Le désignateur adulte l'utilisera, ponctuellement, sur des rencontres ou à la touche suivant les possibilités.

- Joël LEBRUN s'est blessé au début d'une rencontre où il était observé. Un point sera fait avec lui par le secrétaire.

- Adrien POTRON a arbitré un match alors qu'il s'était mis indisponible pour une blessure. Même s'il pensait bien faire pour aider les clubs, la Commission tient à rappeler qu'un arbitre, qui s'est déclaré indisponible pour cause de blessure, ne peut en aucun cas diriger une rencontre.

- Gilles GRANCHER arrive dans notre département, nous lui souhaitons la bienvenue. Il est classé District 2.

COURRIER/INFORMATIONS DIVERSES

- Suite à la remarque d'un arbitre-auxiliaire lors du rassemblement du 8 septembre 2018, portant sur l'article 43 des Règlements Particuliers du District, Jean Claude ROYER a envoyé un mail aux arbitres pour diffusion. Cet article, qui porte sur les joueurs remplaçants officiant en tant qu'arbitre-assistant, faisait suite à un vœu adopté en Assemblée Générale, le 16 juin 2018, à la demande des clubs.
- Les arbitres officiant pour les clubs de Ligue doivent envoyer leurs certificats médicaux à l'adresse suivante : pmachado@lgef.fff.fr, Jean Claude ROYER s'est chargé d'envoyer l'information aux arbitres.
- Comme pour les arbitres, la Commission des Arbitres précise qu'un arbitre-auxiliaire peut avoir la possibilité d'un arrêt de deux ans pour convenance personnelle; il doit le notifier auprès de celle-ci.
- Les frais d'arbitrage en Ligue viennent d'être modifiés, ils sont consultables sur le site de la Ligue Grand Est dans la partie Documents administratifs : <https://lgef.fff.fr/category/arbitrage-infos-utiles/>.
- Un rappel a été fait auprès des arbitres effectuant des matchs de Jeunes afin d'inscrire leurs frais sur la FMI.
- Pour la Journée Nationale de l'Arbitrage qui est axée sur l'Arbitrage Féminin, la CRA a retenu une arbitre ardennaise, Justine Léger, pour donner le coup d'envoi de Reims-Orléans en Coupe de la Ligue.

RASSEMBLEMENT/FORMATION

- Les absents non excusés seront informés de la sanction prévue par le Règlement intérieur par courrier, 3 mois de non-désignation.
- Damien GRAVIER indique qu'une dizaine de candidats est prévue pour la Formation Initiale. Concernant le lieu, la Commission des Arbitres n'a plus la possibilité d'utiliser les installations du C.S. Sedan Ardennes. Une solution de repli a dû être trouvée dans l'urgence. La Commission des Arbitres tient à remercier par avance le club de BAZEILLES, en particulier M. DERULLE, pour l'autorisation de pouvoir accéder à un terrain ainsi qu'à leur club-house pour la partie restauration. Les stages de mi-saison devraient également être faits en partie sur les installations du club de Bazeilles.

DESIGNATIONS/OBSERVATIONS

- Christian BOQUET ne souhaite pas assurer la fonction d'observateur de District 1 pour cette année. La Commission des Arbitres est donc obligée de revenir sur l'organisation du classement par rang et ne pourra mettre en place que deux groupes de 9 arbitres sur les arbitres District1.
- M. ROYER demande à ce que les membres de la Commission des Arbitres puissent apporter leur aide sur l'observation des Arbitres Assistants.
- M. ADIN revient sur l'accompagnement de deux nouveaux arbitres; les rapports sont alarmants, ces deux personnes seront encore accompagnées sur quelques matchs; au cas où aucune amélioration ne serait constatée, elles seraient reçues par la CDA et une décision serait prise par la suite.

CRA

- Après avoir validé le test physique, les candidats Ligue (3 adultes et 2 jeunes) ont été reçus à la théorie. Nous tenons à les féliciter et leur souhaitons le meilleur pour la partie pratique ; La Commission des Arbitres félicite également D. GRAVIER pour le travail effectué auprès de ces candidats et remercie Thiery SCHMITT pour l'aide apportée.

DISCIPLINE

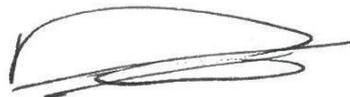
- Un arbitre va être convoqué alors qu'il n'avait établi aucun rapport disciplinaire. Denis BERNIER explique qu'un courrier a été envoyé au District et qu'à partir de ce moment, une enquête au niveau de la Commission de Discipline doit être menée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 45.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 7 novembre 2018 à 18 h 00 au siège de notre District à Bazeilles.

Le Président Roland TISSERANT

Le Secrétaire Fabrice DUPONT

Handwritten signature of Roland Tisserant in black ink, featuring a stylized 'R' and 'T'.Handwritten signature of Fabrice Dupont in black ink, consisting of a series of overlapping loops.